

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

## **Affouages : ventes suspendues et rappel des règles**

**Délégation au maire.** - Le maire a reçu l'aval du conseil municipal dans le cadre de ses délégations afin de pouvoir actualiser les créances égales ou inférieures à 100 €. Cette décision permettra de faciliter certaines opérations de trésorerie.

**Plan de mobilité.** - Des évolutions ont été apportées dans le cadre du plan pour personnes à mobilité réduite au niveau de la communauté d'agglomération d'Épinal, le maire parlant notamment de la mise en place d'un bus permettant aux handicapés d'appeler la CAE afin que celle-ci mette à disposition un bus pour diverses sorties (médecin, courses, rendez-vous, etc.) et ce, sur les 78 communes de la CAE pour un coût modique. Ce service sera détaillé dans le prochain Roulement de Tambour, mais on peut déjà le découvrir sur le site Booje.

**Affouages.** - Le conseiller délégué aux forêts a demandé si la même opération que l'an passé, vente de bois stérés et livrés aux Sanchéens le désirant, serait de nouveau d'actualité en 2025. La réponse a été négative, d'autant que sur le lot de stères réalisés l'an passé, vingt-cinq stères attendent encore preneur. Rappelons que ceux-ci sont en vente au prix de 60 € le stère.

Toujours en ce qui concerne les affouages, il a été constaté que depuis quelques années des personnes de la commune s'inscrivent pour effectuer du bois de nettoyage et que cette opération est réalisée par des personnes ne résidant pas sur la commune. Il a été rappelé lors de la réunion du conseil que cela était interdit et qu'à l'avenir, une attention particulière sera apportée sur ce point.

**Subvention.** - Une demande de subvention, émanant de l'AFM pour le Téléthon, a reçu un avis défavorable de la part du conseil municipal.